

COMPTE RENDU CAPL A - B - C du 09 janvier 2015 - Mouvements local de mutations

Spécial CAPL...

Convoquées initialement le 06 janvier 2015, les CAPL de catégorie A, B et C ont été boycottées par les élus CGT et Solidaires. Les explications et les raisons de ce boycott sont expliquées dans la déclaration liminaire des élus CGT ci dessous.

Elle a été lue lors de la seconde convocation des 3 CAP locales le 09 janvier 2014 après midi.

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT

Après l'odieux attentat ayant fait douze morts et plusieurs blessés au siège de l'hebdomadaire Charlie-Hebdo, l'ensemble de la population française et mondiale est horrifié.

Profondément choquée par cet acte odieux, attristée et en colère, la CGT rappelle et salue le courage de ces hommes et ces femmes qui chaque jour, chaque semaine, malgré les intimidations, défendent la liberté de pensée et la liberté d'expression dans notre pays. Le courage c'était justement celui de ces journalistes et de ces dessinateurs qui malgré les menaces ont mis leur intelligence, leur humanité, leur talent, leur amour de la vie au service de la pensée, de la liberté, de l'indépendance d'esprit, de la critique, de la subversion.

Le courage c'était celui de ces deux policiers qui ont voulu protéger au péril de leur vie.

Cette attaque est une attaque contre les fondements de nos démocraties. C'est l'Etat, les peuples qui sont sauvagement attaqués par une poignée de barbares.

Dès mercredi soir, nous étions tous debout, parce que le courage, la fraternité et la solidarité sont plus forts que les armes. Parce que la pensée et la plume sont plus forts que les armes.

Ces journalistes, ces dessinateurs, qui collaboraient régulièrement avec la presse de la CGT, étaient des citoyens engagés. Ils étaient des nôtres, toujours disponibles pour un dessin, une discussion. C'étaient nos amis, nos camarades et nous souhaitions dans cette enceinte aussi, leur rendre l'hommage qui leur est dû.

Au delà de cette actualité tragique et sanglante, celle de la DGFIP continue d'être rythmée par son lot de suppression d'emplois, de restructurations remettant en cause l'existence de nos missions de services publics et de leurs structures, d'attaques contre les garanties et droits des personnels.

C'est dans ce contexte global que se tient aujourd'hui, la première CAP locale avec les nouveaux élus issus du scrutin professionnel du 04 décembre 2014.

Les élus CGT déplorent, une nouvelle fois, les conditions d'organisation de ces CAP. Après un entêtement finalement injustifié de la direction locale à ne pas les tenir, nous sommes stupéfiés de voir arriver une première date de convocation pour le 06 janvier 2015. Nos militants et élus impliqués aussi dans les élections professionnelles, étaient pour la quasi totalité en congés jusqu'au 5 janvier 2015 ce qui pose sérieusement la question du temps de préparation de ces CAPL. De plus, nous avons de nouveaux élus en CAPL, comment les préparer à leurs nouvelles responsabilités en une journée ? Est-ce sérieux ? De qui se moque t on ? Dans ces conditions qui peut encore parler de dialogue social ? C'est pour dénoncer cette situation que les élus CGT et Solidaires ont décidé de boycotter cette première réunion. Ce n'est malheureusement pas la première fois que ce genre de problème se pose dans le Lot et Garonne. Le choix des dates et des horaires de convocation se font en dépit de tout bon sens et essentiellement au détriment des élus des personnels qui trop souvent ne peuvent pas tenir leur rôle. Il est grand temps de définir un calendrier précis des CAP et CTL. A minima, de tenir compte enfin des disponibilités des élus locaux en les contactant préalablement. Nous reviendrons plus précisément, dans le cadre de cette CAP, sur des exemples concrets que nous pourrons vous donner.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ces CAPL à savoir le mouvement complémentaire local de mutations au 01/03/2015, nous évoquerons dans le détail des débats et des dossiers individuels, plusieurs problèmes que nous avons ciblés. Ils nécessiteront des explications. Plus globalement, nous tenons d'ores et déjà à mettre en avant 2 points :

- le manque de clarté des documents transmis aux élus.**
- La validité de la liste des postes vacants sur laquelle nous avons quelques doutes.**

COMPTE RENDU CAPL n° 1 : catégorie A

Pas de commentaire de la direction suite à la lecture de la déclaration liminaire de la CGT 47 (ci-dessus) sur les événements récents de l'actualité et sur l'organisation des CAPL et CTL ne tenant pas compte de la disponibilité des représentants syndicaux.

✍ Examen des mouvements

Les élus CGT soulèvent plusieurs points qui posent problèmes à la lecture des documents :

- la liste des postes vacants diffusée sur Ulysse 47, ne correspond pas à la réalité du département.
Réponse : le directeur départemental indique avoir fait le choix de **geler un certain nombre de postes A** en prévision des suppressions d'emplois à venir. Notamment ceux de la TPM Agen (baisse de charges...) et Nérac.
- sur le projet de mouvements de la direction locale, un agent A est affectée en Direction alors qu'il a obtenu une affectation nationale « Agen – Gestion des comptes publics ». La CGT 47 demande à la direction de respecter les règles nationales de mutations et le choix initial de l'agent en l'affectant sur un poste vacant de la sphère Agen – Gestion des comptes publics.
Réponse : le directeur prend bonne note de cette demande en regrettant cependant, le manque de flexibilité des mouvements de mutation nationaux. Il décide donc d'affecter l'agent A concerné à la Trésorerie Municipale d'Agen ... et de le détacher à la Direction.
Commentaire CGT : ce que M. GUYOT considère donc comme un manque de flexibilité, c'est le droit donné aux personnels au plan national, de pouvoir demander et obtenir actuellement, une mutation la plus fine possible. **Chacun appréciera à sa juste valeur !**
- pas de fiche de vœux du cadre A muté nationalement ce qui ne permet pas aux élus de connaître ses demandes.
Réponse : la direction locale dit avoir reçu l'agent pour connaître ses vœux.
Commentaire CGT : tout agent arrivant doit pouvoir remplir une fiche de vœux locaux. La CGT dénonce encore une fois le non respect des droits des agents et le manque de transparence vis à vis des élus.

RECAPITULATIF CATEGORIE A

- pas de départ à la retraite connu à ce jour avant le 01/03/2015.
- **1 seule vacance d'emplois** reconnue par la direction locale au SIP Tonneins / gestion
- **2 gels de postes annoncés** liés aux 4 suppressions de poste de A pour 2015 : TPM Agen et Trésorerie Nérac
- 6 demandes de mutations formulées au plan local.

PROJET DE MOUVEMENT LOCAL

DEPART	ARRIVEE	Observations
DRFIP de la Réunion	RAN Agen / Gestion comptes publics =>TPM Agen	=> détaché direction par décision locale
ALD : Trésorerie de Laroque	ALD 47 => Direction	Fermeture trésorerie au 01/03/2015
RAN Marmande : T.DURAS	RAN Marmande : T. Miramont	Fin de la gestion conjointe de DURAS

Les 3 autres demandes de mouvements locaux sont rejetées par la Direction dont 2 non recevables en local.

Vote de la CAPL : POUR : Administration - CONTRE : CGT + Solidaires - FO : Absent

✍ Questions diverses

- La CGT 47 demande combien de postes sont répertoriés à la mutation nationale en qualité d'évaluateur domaine. M. GUYOT répond que le nombre reste de 3 postes.
- Les élus souhaitent connaître l'avenir des agents A affectés EDRA suite aux suppressions de postes prévues à ce niveau. La direction confirme qu'ils bénéficient de la règle de l'évaporation naturelle, ils gardent donc leur affectation et leur indemnité jusqu'à une prochaine mutation souhaitée.
- Les élus demandent quel sera l'avenir de la BDV. Le directeur répond qu'en accord avec la centrale, la DDFIP 47 sera la première direction diminuant le poids du contrôle fiscal. Ainsi, les objectifs assignés à la BDV vont diminuer permettant de déplacer vers un autre service, l'agent EDRA actuellement à la BDV.

Commentaire CGT : Que reste-t-il de la "sanctuarisation du contrôle fiscal ?

Siégeaient pour la CGT : Christian BARON – Béatrice GRIMAL

COMPTE RENDU CAPL n° 2 : catégorie B

En entrée de séance, faute de réponse de la direction locale à notre déclaration liminaire, les représentants de la CGT reviennent sur la question des modalités de fonctionnement des CAP locales.

Après un long (et ardu) débat sur le sujet, émaillé d'exemples concrets sur les difficultés en local (convocation pendant les congés des élus, sur leur temps partiel, etc.), **la direction locale propose d'organiser une réunion « informelle »**. Elle traitera de tous les sujets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des réunions représentatives des personnels, **notamment l'élaboration d'un calendrier prévisionnel plus précis (demande CGT dans la déclaration liminaire)**. La CGT accepte le principe de cette réunion à condition de cibler un thème précis : OUI à une réunion sur le fonctionnement des CAP, NON à une réunion préparatoire aux mouvements par exemple ...

Examen des mouvements

Les représentants CGT soulèvent :

- la question des emplois vacants : il y a une grosse différence entre les chiffres au 01/09/2014 et ceux d'aujourd'hui sans raisons apparentes et justifiées.
=> *la direction confirme que les suppressions d'emplois 2015 sont prises en compte dans ce calcul, afin de donner ainsi, « des marges de manœuvre au directeur ».*
La CGT a fait part de son total désaccord avec cette pratique qu'elle considère comme un non respect des règles nationales et limite le nombre de postes vacants offerts aux agents pour effectuer une demande de mutation : le mouvement complémentaire au 01/03/2015 fait partie du cycle 2014 de mutations et ne doit pas inclure les suppressions prévues au titre de 2015
- le manque de clarté des documents transmis aux élus locaux. A titre d'exemple, la CGT a demandé l'indication du numéro DGFIP des agents concernés, afin d'avoir accès aux informations administratives permettant de les contacter plus facilement.

RECAPITULATIF CATEGORIE B

- 5 départs à la retraite connus à ce jour avant le 01/03/2015.
- **6 vacances d'emplois** reconnue par la direction locale : 1 FIPRO Agen, 1 FIPER Agen, 1 FIPRO Marmande, 1 gestion publique Aiguillon, 2 FIPRO Tonneins.
- 6 demandes formulées au plan local dont 1 interne à la direction.

PROJET DE MOUVEMENT LOCAL

DEPART	ARRIVEE	Observations
RAN Agen : T. Agen Hosp.	RAN Agen : PRS	Conforme à l'affectation nationale
RAN Agen : EDRA	RAN Agen : SPF	Conforme à l'affectation nationale
RAN Marmande : SIE	RAN Marmande : SPF	Conforme à l'affectation nationale
RAN Agen : direction	RAN Agen : SPF	Conforme à l'affectation nationale
RAN Agen : direction	RAN Agen : BCR	Conforme à l'affectation nationale

A la demande des représentants CGT intervenant sur le dossier d'un agent ayant formulé une demande interne à la direction, la CAP est informée qu'après accord, cet agent rejoindra le service RH courant mars 2015

Le service de départ subissant 2 départs quasi simultanés, il est envisagé une réunion avec les agents afin de réorganiser les tâches (1 suppression d'emploi en vue ?).

Vote de la CAPL : POUR : Administration - CONTRE : CGT + Solidaires - FO : Absent

Explications sur le vote CGT : bien entendu, la CGT ne vote pas contre les agents mutés, mais contre les suppressions d'emplois dans le réseau qui limitent les possibilités de mobilité choisie pour tous les personnels.

Siégeaient pour la CGT : Michel RABILLARD – Anne BOZZI (experte) – Pierre MOLINIER (expert)

COMPTE RENDU CAPL n° 3 : catégorie C

Les déclarations liminaires ayant déjà été lues lors des 2 CAPL La séance s'est ouverte directement sur les problèmes de programmation des CAPL d'aujourd'hui. Les élus CGT portent à l'attention de la direction que plusieurs élus n'ont pas pu se déplacer soit pour des problèmes d'horaires et d'enfant à aller chercher à l'école, soit pour cause de congé puisque leur trésorerie est fermée le vendredi après midi, soit parce qu'un chef de service s'offusque d'être informé trop tard de l'absence d'un représentant des personnels et lui refuse d'assister à cette CAPL.

=> La présidente de la CAP indique que les horaires des CAPL n°3 (catégorie C) seraient revus afin de permettre à tous les représentants d'être présents.

Par ailleurs, la direction se renseignera sur les raisons précises du refus d'autoriser un élu à se rendre à la CAPL.

Enfin, il est confirmé la mise en place d'un groupe de travail local sur tous les aspects du fonctionnement des CAPL.

👉 Examen des mouvements

La direction confirme que le tableau des emplois vacants prend en compte le gel de certains postes en vue des suppressions d'emplois 2015.

RECAPITULATIF CATEGORIE C

- 1 départ à la retraite connu à ce jour avant le 01/03/2015 + 2 départs du département par voie de mutation.
- **12 vacances d'emplois** reconnue par la direction locale : 1 CDIF Agen, 2 Agen Mple, 1 Agen Hosp., 3 SIP Marmande, 2 SPF Marmande, 1 T. Monflanquin, 2 EDR.
7 demandes formulées soit suite à mutations nationales, soit suite à demande interne locale.

PROJET DE MOUVEMENT LOCAL

DEPART	ARRIVEE	Observations
RAN Agen : T. Laroque	RAN Villeneuve : T. Mple Villeneuve	Fermeture trésorerie au 01/03/2015
SIP d'Arles (13)	RAN Agen : SIP	Conforme à l'affectation nationale

Les autres demandes de mouvements locaux sont rejetées par la Direction soit pour "besoin de service", soit parce qu'elles sont irrecevables en local.

Cependant, suite à l'intervention des représentants CGT sur le dossier d'un agent ayant formulé une demande pour l'EDR, la direction confirme que sa demande de candidature pour l'équipe de remplacement est bien prise en compte. Elle précise que cela ne vaut pas acceptation future de son affectation. En effet, il y a 2 postes vacants pour 5 candidatures : 2 "profils" seront choisis pour validation par la CAP nationale et les 3 autres reversés dans un "vivier".

Vote de la CAPL : POUR : Administration - CONTRE : CGT + Solidaires

Siégeaient pour la CGT : Bruno RUIZ – Arnaud JAYET – Gilbert SOTTIL (expert)



**EN HOMMAGE A NOS
CAMARADES ET AMIS
DESSINATEURS DE " CHARLIE
HEBDO" MORTS SOUS LES
BALLES DES ASSASSINS
FANATISES ...**